

Ajournement d'été

Sans pour autant négliger la nécessité d'une certitude au sujet des intentions américaines de remplir leurs obligations, nous savons où se trouve le débouché normal de notre gaz. Nous savons quel besoin nos voisins du Sud ont de ce gaz, et nous ne rechignons pas à partager avec eux ce que nous avons en abondance. Les pénuries énergétiques sont à l'origine des problèmes économiques américains. Nous avons tout intérêt à aider notre meilleur allié quand il est en difficulté.

Tous les députés ont sûrement entendu la phrase: «Quand les États-Unis éternuent, nous attrapons la grippe». Le réalisme politique impose à tous les pays la prudence et la vigilance à l'égard des accords et des promesses. Il peut arriver que nous perdions foi dans les hommes politiques et dans les gouvernements, mais il ne faut jamais perdre confiance dans les peuples. Pour cette raison, notre survie même nous impose d'apprendre à partager ce que nous avons. Et avec qui commencer, si ce n'est avec nos voisins et amis? Ce processus de partage, une fois amorcé, peut conduire au partage en retour qui ferait de notre continent un modèle pour d'autres régions du monde où ne règne pas la compréhension naturelle qui existe entre nos deux grands pays.

J'ai toute confiance dans ce pipe-line, à cause non pas de ce qui s'est dit ou décidé dans le passé, mais de ce que je vois maintenant. Il y a, par exemple, comme élément de preuve que, de l'aveu même du NPD, la quantité de gaz canadien excédentaire à nos besoins et disponible pour l'exportation est passée de 800 milliards de pieds cubes à 4 billions et demi de pieds cubes environ. J'accorde toute l'importance qu'elle mérite à la déclaration des États-Unis suivant laquelle il est d'un intérêt vital pour leur pays d'avoir accès à leur gaz de la baie Prudhoe, en Alaska, parce qu'il représente plus de 10 p. 100 de l'ensemble de leurs réserves. Il est essentiel pour les États-Unis d'avoir accès à la source fiable d'approvisionnement que représentent ces réserves. J'ai bon espoir parce que, d'après les calculs de Foothills, la construction du premier tronçon canadien devrait entraîner des immobilisations directes au Canada de quelque 1.6 milliard de dollars, 665 millions de dollars pour le pipe-line lui-même et 935 millions de dollars de plus pour les installations connexes de production, de conditionnement et de collecte du gaz. Ces dépenses devraient créer 150,000 années-hommes d'emploi entre 1980 et 1984. Ce sont des emplois sûrs. Je suis optimiste parce qu'à la lumière des assurances américaines, le gouvernement a décidé qu'il n'y avait que peu de risque que tout le gazoduc de l'Alaska ne soit pas construit ou qu'il y ait de longs retards.

Par contre, il y a les avantages importants qu'apportera la construction du premier tronçon canadien. Le fait de faciliter le parachèvement de tout le projet apportera des avantages immédiats au Canada sous forme d'emplois, de revenus pour les producteurs et au niveau de la balance des paiements. Il est, à mon avis, incontestablement dans notre intérêt de donner suite à cet important projet aussitôt que possible. J'en suis absolument convaincu. N'essayez pas de me persuader du contraire en me racontant des histoires à dormir debout.

Par contre, le député de Hamilton Mountain (M. Deans) n'a en aucune façon répondu à la question par des arguments concrets, mais a essayé de dissimuler le fait qu'en prenant cette position, notre parti ne ferait pas perdre d'emplois aux travailleurs de sa circonscription. Il parle de supercherie. En présentant les faits, il vient de confirmer qu'il veut faire subir

aux travailleurs de sa circonscription une expérience s'apparentant aux travaux de Masters et Johnson.

Il est nécessaire de stimuler l'embauche. Il est important de permettre à l'industrie de se développer et il est important d'encourager la mise en valeur de ressources canadiennes. Je suis convaincu que le pipe-line doit être construit maintenant par les Canadiens et pour les Canadiens parce qu'en fin de compte ce seront les Canadiens qui profiteront le plus de ce projet innovateur.

M. Speyer: Monsieur l'Orateur, pourrais-je signaler qu'il est 10 heures.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement au sujet des travaux pour demain et des autres jours qu'il pourrait y avoir. J'aimerais poser une question au leader du gouvernement à la Chambre. M^{me} le Président a décidé que l'amendement que nous avons proposé aujourd'hui était irrecevable. Mais le premier ministre (M. Trudeau) a dit l'autre jour et le leader du gouvernement à la Chambre a affirmé aujourd'hui que le gouvernement aimerait tenir un débat sur la proposition contenue dans notre amendement de façon qu'il puisse y avoir un vote.

● (2200)

Le leader du gouvernement à la Chambre parlera-t-il au premier ministre (M. Trudeau) de la possibilité de présenter une motion demain ou après demain, mais de préférence demain? Je veux parler d'une motion qui pourrait englober les deux principes mentionnés dans notre motion d'aujourd'hui, en l'occurrence, une garantie de financement pour l'ensemble du gazoduc et une garantie au sujet d'échanges ou, ce qui serait encore mieux, un bill tendant à modifier la loi sur le pipe-line du Nord.

[Français]

M. Pinard: Monsieur le président, je suis prêt à permettre au Nouveau parti démocratique, s'il y a consentement unanime, de présenter demain la motion de son choix qui a trait à la partie *pre-build* du pipe-line de l'Alaska, motion qui ferait l'objet d'un vote, pourvu que le débat soit tout de même limité. Si tel est le vœu exprimé, si j'ai bien compris, par le leader parlementaire du Nouveau parti démocratique, pour autant que nous sommes concernés, nous sommes disposés à laisser ce parti présenter la motion de son choix, mais relative au pipe-line de l'Alaska, pour être débattue demain, avec vote demain soir à 10 heures moins quart, tel que le requiert le leader du Nouveau parti démocratique, pourvu bien sûr que ce vote soit suivi automatiquement par le vote sur la motion d'ajournement.

Il me semble qu'à ce moment-là cela rencontre les vœux exprimés par le Nouveau parti démocratique et demande le consentement unanime de la Chambre. Ce consentement, je suis prêt à l'offrir ce soir. Si la formule plaît plus ou moins au Nouveau parti démocratique, demain matin à 9 heures, je suis disposé à rencontrer les leaders parlementaires à mon bureau pour polir la formule, mais ce serait un débat sur le sujet voulu par le Nouveau parti démocratique, mais un débat quand